

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2023

RELATIVE AU CONTENTIEUX DU STATIONNEMENT PAYANT - (N° 736)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL11

présenté par
M. Labaronne, rapporteur

ARTICLE 3

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« l'avertissement du »

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.